



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 9 novembre 2011

Résolution: CE11 1810

Attendu que le Conseil municipal a adopté, le 23 avril 2007, le règlement 06-039 autorisant la transformation du site du Nordelec (1751, rue Richardson) et la construction de bâtiments permettant d'accueillir environ 1200 logements et 2000 emplois à terme;

Attendu que cette adoption a été précédée d'une consultation publique tenue par l'Office de consultation publique de Montréal portant sur l'ensemble du projet;

Attendu que le rapport de consultation publique fut déposé au Conseil municipal à sa séance du 15 janvier 2007;

Attendu que le Conseil municipal a adopté, les 23 avril 2007 et 28 avril 2008, l'entente de développement portant entre autres sur la contribution du propriétaire à la Stratégie d'inclusion de logements abordables et que les 182 logements sociaux et communautaires sont en cours de réalisation;

Attendu que le propriétaire souhaite modifier le projet initial avec, principalement, l'ajout de 300 unités de logements privés et la suppression de 425 unités de stationnements;

Attendu que le mandat de l'Office de consultation publique de Montréal portera sur les modifications apportées au projet, à savoir, principalement, l'augmentation du nombre de logements et sa répartition dans le projet, la diminution et l'emplacement de l'offre en stationnement, la superficie maximale des commerces et le phasage;

Vu la résolution CA11 22 0365 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 13 octobre 2011;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble Le Nordelec situé au 1751, rue Richardson, à des fins d'habitation et de commerce, et la construction d'immeubles, à des fins résidentielles et commerciales, sur les terrains adjacents portant les numéros de lots 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 (06-039) », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble Le Nordelec situé au 1751, rue Richardson, à des fins d'habitation et de commerce, et la construction d'immeubles, à des fins résidentielles et commerciales, sur les terrains adjacents portant les numéros de lots 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 (06-039) » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi, cette consultation portant sur les modifications apportées au projet.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1114243012
/lc

Michael APPLEBAUM

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 17 novembre 2011